

L'aviculture rurale au sud du Sénégal

Cheikh Ly, Massirin Savane, Momar Talla Seck, Adama Faye

Au Sénégal, les pouvoirs publics accordent une importance stratégique à la dynamisation du secteur des espèces animales à cycle court, dont les coûts et les possibilités de production sont favorables, notamment la volaille [1, 2]. L'aviculture traditionnelle villageoise (70 % des effectifs avicoles) a subi peu de changements malgré la mise en œuvre de politiques nationales d'élevage. Son évolution a été essentiellement quantitative, l'effectif passant de 7,9 millions de sujets en 1979 à 11,5 millions en 1994. Son poids économique est difficilement appréciable, son caractère informel étant renforcé par la méconnaissance des objectifs économiques des éleveurs et des normes d'exploitation [3, 4]. Bien que considérée comme activité marginale, l'aviculture rurale recèle cependant des opportunités de revenu agricole important, surtout pour les femmes, et peut contribuer à la sécurité alimentaire des populations (tableau 1). Une meilleure connaissance de cette aviculture est nécessaire pour maîtriser les conditions de son développement et lui permettre de jouer un rôle de premier

Tableau 1

Production, importations et consommation de viande au Sénégal (d'après ministère de l'Agriculture [1])

Années	1991	1992	1993	1994
Production moyenne de volaille (t)	12 342	17 211	16 976	18 744
Production locale de viande (t)	71 745	80 107	82 705	86 611
Viande importée (t)	12 215	2 672	1 538	879
Consommation/ habitant (kg)	9,6	10,8	10,6	10,8

Meat production, imports and consumption in Senegal

plan en matière de revenus agricoles car, depuis la dévaluation du franc CFA, les coûts de l'aviculture industrielle ou semi-industrielle ont augmenté sensiblement. Notre étude porte sur les caractéristiques socio-économiques de l'aviculture rurale

dans une zone typique de Haute Casamance (sud du Sénégal) en région soudano-sahélienne (figure). Le climat y est chaud et humide avec une température moyenne de 28 °C, des maxima en avril-mai et des minima en décembre-janvier.



Figure. Le Sénégal et la Haute Casamance.

Figure. Senegal and Upper-Casamance.

C. Ly, M. Savane : Service d'économie rurale et gestion. École inter-États des sciences et médecine vétérinaires (EISMV), BP 5077, Dakar, Sénégal.
M.T. Seck, A. Faye : Centre de recherches zootechniques de Kolda, Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), BP 53, Kolda, Sénégal.

Tirés à part : C. Ly

Les précipitations y varient de 700 à 1 500 mm en 60 à 80 jours de pluies par an. Les peuls et les mandingues représentent respectivement 47 et 23 % de la population, mais les pratiques de production sont très homogènes et sont typiques du terroir appelé Fouladou. Les informations ont été recueillies dans des villages de la région de Kolda en utilisant la concession (ou *gallé*) comme unité de production, car elle constitue le noyau élémentaire de résidence, de gestion et de circulation du bétail, des biens de consommation et des produits animaux. Les neuf villages soumis à enquête font partie du dispositif mis en place par le Centre de recherches zootechniques de Kolda pour étudier les systèmes de production et établir les essais en milieu réel.

Tous les entretiens ont été menés avec les éleveurs de volaille en présence du chef de concession. Les concessions ont été choisies au hasard, pendant la saison sèche froide d'octobre 1995. Au nombre de 111, elles regroupaient 1 215 personnes (soit 0,8 % de la population du département de Kolda) comprenant 379 propriétaires de volailles [5] avec 49,4 % de représentants féminins et 50,6 % de masculins ; 39 % étaient mariés, 50 % célibataires âgés de plus de 15 ans et 11 % de jeunes de moins de 15 ans. Le *tableau 2* donne les proportions d'éleveurs de poulets dans la zone soumise à enquête où 31 % de la population des concessions possèdent des poulets (au total 1 978) à raison de $5,2 \pm 4$ poulets par personne. Parmi les détenteurs de volaille, 53,6 % sont des femmes et 46,4 % des hommes (*tableau 2*), 73,4 % sont des personnes mariées. Dans 36 concessions (soit 32 %), une seule personne était déclarée propriétaire de volaille et dans ce sous-groupe de concessions, pour 88,9 % des cas, il s'agissait d'une personne mariée (hommes : 47,2 % et femmes : 41,7 %). Les hommes célibataires (8,3 %) et les jeunes filles de moins de 15 ans (2,8 %) complétaient les types de propriétaires. Le statut matrimonial apparaît ainsi comme un élément clé de l'aviculture rurale, les personnes mariées contrôlant une grande partie de la volaille.

Dans 71,2 % des concessions, le chef de concession seul décide de l'utilisation de la volaille ; les femmes prennent des décisions dans seulement 3,6 % des concessions bien qu'elles assurent l'entretien de la basse-cour dans 41,7 % des cas. Le nettoyage des locaux d'élevage des oiseaux est réalisé dans 70,5 % des

Summary

Rural poultry production in Southern Senegal

C. Ly, M. Savane, M.T. Seck, A. Faye

This study was conducted to evaluate the social and economic characteristics of rural poultry production in Upper-Casamance (Southern Senegal) for 111 households with 31% of their members possessing poultry. For a total of 1,211 people, 379 (53.6% women and 46.4% men) were owners of 1,978 poultry, with a mean number of 5.2 ± 4 units per owner. Women have important responsibilities in rural poultry production. Poultry management techniques are archaic and there is no pest and disease prevention follow-up. Improvement in housing and immunization are strategic investments for sustainable and profitable use of poultry resources in such rural areas.

Cahiers Agricultures 1999 ; 8 : 123-5.

Tableau 2

Population soumise à enquête avicole sur 111 concessions à Kolda (Sénégal)

Catégorie sociale	Personnes	Éleveurs	Pourcentage
Sexe masculin	615	176	28,6
Sexe féminin	600	203	33,8
Adultes	609	324	53,2
Jeunes de moins de 15 ans	606	55	9,0
Mariés	478	278	58,2
Célibataires	131	46	35,0
Population totale	1 215	379	31,2

Population surveyed on poultry production for 111 households in Kolda (Senegal)

cas par les femmes seules. La construction des locaux est assurée par les hommes dans 83,5 % des cas. La vente de la volaille est du ressort du chef de concession dans 79,1 % des concessions, les femmes n'intervenant que dans 5,8 % d'entre elles.

Tous les poulets étaient des poulets *Galus domesticus* de brousse, avec des poids adultes de 1 200 g et une ponte de 40 à 60 œufs pendant 26 à 52 semaines [6, 7]. La présence de canards et pintades est exceptionnelle. Pour un total de 2 385 oiseaux, le rapport entre le nombre de coqs et celui des poules est de 1 à 2 (18 % de coqs et 38 % de poules), les jeunes constituant 44 % des effectifs. Trois catégories d'élevage ont été différenciées en fonction du nombre de poulets détenus. Les élevages de 1 à 15 poulets sont les plus fréquents (55 % des cas) suivis de 16 à 30 poulets (33,3 %).

L'origine des stocks de démarrage d'oiseaux est constituée pour 77 % des exploitants par achat et 17,3 % à partir de dons (parents et amis). Le « confiage » (5,7 % des cas) permet à l'éleveur démuné de se constituer un stock de départ. Les pratiques d'élevage sont très rudimentaires : au mieux l'éleveur jette une poignée de graines de céréales à même le sol dans 87 % des cas. La divagation est de règle (97,8 %), la volaille n'étant regroupée que la nuit pour éviter le vol et les prédateurs. Les locaux sont variés, allant du mortier renversé (12 % des cas) servant d'abri, en passant par la cuisine transformée en poulailler la nuit (23 %). Des poulaillers en banco ou en bambou ont été recensés dans 48 % des concessions.

L'apport de graines est de règle au réveil dans 51,1 % des concessions ; elle peut être répétée en mi-journée et le soir pour attirer les oiseaux vers l'abri (13,7 % des

concessions). Dans 17,3 % des cas, on utilise des plats, bols ou calebasses cassées comme récipients. L'abreuvement se fait à volonté au moins une fois par jour (65,5 % des cas) dans des pots de terre cuite ou des pots de conserve en aluminium ; 34,5 % des éleveurs ne s'intéressent aux abreuvoirs que lorsqu'ils sont à sec.

Dans 95 % des exploitations, l'autoconsommation et les ventes résultent de déstockage ; 74,1 % des éleveurs ne consomment pas les œufs pour augmenter les effectifs de poussins (65,5 %) ou pour des raisons d'habitudes alimentaires. Pour 65 %, les ventes ont été faites dans la concession même par l'intermédiaire de marchands de brousse, tandis que 56,8 % des personnes interrogées éprouvaient des difficultés pour écouler leurs produits.

Le prix moyen des coqs était de $1\,686 \pm 414$ francs CFA $\pm 934 \pm 245$ francs CFA pour les poules). Les poussins ne sont pas vendus ; leur coût d'opportunité peut être évalué à 250 francs CFA comme mode de paiement pour la construction d'un abri. Le troc, quelquefois pratiqué entre éleveurs, concerne surtout la chèvre qui est échangée contre 5 à 6 poulets (70 % des réponses). Les poulets ne sont abondants sur les marchés qu'aux moments où sévit la pseudo peste aviaire qui provoque des déstockages d'urgence.

Les éleveurs sont laissés à eux-mêmes en matière de maladies, dont la peste aviaire qui décime les basses-cours en saison sèche ; 97,1 % des exploitations soumises à l'enquête n'avaient jamais eu de contact avec un encadrement spécialisé en aviculture. Des traitements empiriques sont signalés à base d'écorce de *Khaya senegalensis*, feuilles de tabac, fientes de perdrix, huile de palme, etc. La médication moderne est absente sauf dans de rares cas où des capsules de tetracycline sont diluées dans de l'eau de boisson.

Pour 3 à 4 couvées par an et une durée de ponte moyenne de 15 jours, un taux d'éclosion évalué à 70 % permet à chaque poule de produire en moyenne 10 poussins par couvée dont 80 % peuvent arriver à l'âge adulte à 26 semaines

[4, 6]. Les poids des adultes évoluent entre 1,1 et 2,1 kg chez les coqs et 1 à 1,3 kg chez les poules, en l'absence de peste aviaire.

Discussion et conclusion

L'aviculture en Haute Casamance intéresse une partie importante de la population rurale qui en tire profit par autoconsommation ou vente. Les aviculteurs exploitent leur volaille sous forme d'épargne en nature. Cette source de trésorerie reste cependant très aléatoire, car les risques sont nombreux du fait des maladies (surtout la peste) et des prédateurs lors de divagation. Les contraintes essentielles sont associées à la mauvaise conduite des élevages, résultant d'un défaut d'encadrement. Les stocks en volaille constituent une valeur appréciable qui peut être valorisée grâce à des projets villageois de production fondés sur des pratiques locales améliorées, à forte main-d'œuvre et à faible intensité de capital. L'analyse des responsabilités dans les élevages avicoles villageois a montré le rôle prépondérant des femmes, sauf dans la décision finale d'utilisation des produits de l'exploitation. Le développement de l'aviculture rurale implique une responsabilisation accrue de celles-ci, surtout en matière d'exploitation commerciale. Des groupements féminins impliqués dans l'aviculture, en autonomisant les femmes en matière d'utilisation des produits, renforcent ainsi la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus en zone rurale. Les facteurs fédératifs de tels groupements (approvisionnement en intrants, prophylaxie sanitaire et commercialisation des produits) constituent les bases incontournables d'un développement vigoureux de l'aviculture villageoise. L'amélioration de l'habitat aviaire est également stratégique et requiert la vulgarisation de poulaillers améliorés à base de produits locaux. Cette option est la condition *sine qua non* pour une meilleure conduite des élevages, en

réduisant la divagation, en facilitant la vaccination ainsi que les déparasitages et en permettant un groupage des ventes. À leur coût d'opportunité, les ressources avicoles villageoises dans la région de Kolda peuvent être estimées à 1 441 335 000 francs CFA pour 1 855 000 unités [1]. Chaque année, les risques de pertes économiques (dus aux 80 % de mortalité [5, 6] que peut causer la peste) peuvent être estimés à 1 153 068 000 francs CFA. Or, une vaccination systématique contre la peste au coût de revient de 20 francs CFA par tête ne représenterait que 37 100 000 francs CFA (soit 3 % des pertes possibles). Au moment où les formes intensives d'aviculture à grande échelle sont en compétition avec la sécurité alimentaire en céréales, l'aviculture villageoise constitue un atout stratégique pour améliorer la production domestique de viande et contribuer à la sécurisation du revenu des producteurs ruraux, des femmes en particulier ■

Références

1. Anonyme. Rapport annuel. Ministère de l'Agriculture, Direction de l'élevage, Dakar, Sénégal. 1995 ; 64 p.
2. Laurent J, Msellati L. Situation de l'aviculture sénégalaise : étude préparatoire. Maisons-Alfort : IEMVT, 1990 ; 133 p.
3. Pandey VS, Demey F. Production avicole villageoise en Afrique. *Compte rendu de l'atelier international sur le Développement de l'Aviculture Rurale en Afrique*, Rabat, Maroc, 7-11 mai 1992. Antwerpen : Institut of Tropical Medicine, Tropical Animal Production Unit, 1993 ; 230 p.
4. Sonaiya EB. Ed. Rural poultry in Africa. *Proceedings of an International Workshop on Rural Poultry Development in Africa*, 13-16 novembre 1989, Ile-Ife, Nigeria. Ile-Ife : Thelia House Limited, African Network on Rural Poultry Development, 1990 ; 266 p.
5. Savane M. *L'aviculture rurale au Sénégal - Contraintes et perspectives zoo-économiques - Cas de la Haute Casamance*. Thèse méd.vét. EISMV, n° 8, Dakar, 1996 ; 108 p.
7. Buldgen A, Determeran F, Sall B, Compere R. Étude des paramètres démographiques et zootechniques de la poule locale du bassin arachidier sénégalais *Rev Elev Med Vet Pays Trop* 1992 ; 45 : 345-7.
6. Bell JC. Strategies for the control of Newcastle disease in village poultry flocks in Africa. *Smallholder rural poultry production*. Wageningen : CTA ed, 1990 : 138-43.